

Toulon le 29/01/2011

Procès verbal de l'Assemblée Générale du 3 décembre 2010

La séance est ouverte à 17h30

1- Assemblée générale statutaire

1/1 Le président Jean Ecochard remercie les personnalités présentes :

- Mme Florence Cyrulnik adjointe au maire de la Seyne
- Mme Raphaëlle Leguen 1^{ère} Adjointe au maire de la Seyne
- M. Guy Le Berre adjoint au maire de Toulon
- M. Huguet 1^{er} adjoint au maire d'Ollioules
- Le capitaine de frégate Bourmand chef de la Division Risques et environnement à la Préfecture maritime
- Le docteur Petizon représentant M. Vitel député du Var
- M. Guirec Queffeuou représentant M. Gilles Vincent président du Comité de baie, maire de St Mandrier.

Ainsi que des membres adhérents et des présidents d'associations.

S'étaient excusés :

- M. J.S . Vialatte député maire de Six Fours
- M. Riou directeur d'IFREMER
- Mme Sophie Verdery adjointe au maire de Toulon
- Le docteur André Garron maire de Sollies Pont
- M. H. Lanfranchi président du Conseil général du Var
- M. Guillaume Sellier directeur adjoint à la Direction des territoires et de la mer

1/2 Vote à l'unanimité du procès verbal de l'A.G du 10/12/2009

1/3 Lecture du rapport d'activités par M. Guinamant, Secrétaire général, voté à l'unanimité. Joint en annexe.

1/4 Lecture du rapport moral par le président Jean Ecochard, voté à l'unanimité, joint en annexe.

1/5 Le président commente les tableaux financiers :

- clôturé 2009 avec un exercice excédentaire de 222€
- prévisionnel 2010 avec un exercice en déficit de 667€ lié au retard du versement de la subvention du Conseil général du Var
- estimé 2011 avec un exercice équilibré de 6200€ en dépenses et recettes

Ce rapport financier est voté à l'unanimité.

1/6 Election au conseil d'administration :

- M. Jean Bernard Kintzig du Comité d'Intérêt Local des 3 B au Pradet
- M. Jean Méduri du Comité d'Intérêt Local de la Seyne sud ouest et sud
- Mme Dominique Zanini

2 Assemblée générale ordinaire

Le président a présenté et commenté un diaporama, joint en annexe, traitant des sujets suivants :

- Le contrat de baie n° 1 fin 2010 : Les enseignements, propositions pour le contrat de baie n°2
- Les bassins versants de l'Eygoutier, du Las et de la Reppe : inondations et pollutions.

Différentes interventions ont été faites :

- Mme Leguen, sur les sentiers littoraux, confirme la dangerosité du sentier du côté de Fabregas mais souligne que l'accès aux plages a été maintenu. M. Queffeulou précise qu'en fonction de la qualité des terrains et de l'érosion, il faudra souvent déplacer les tracés. A propos de l'aquaculture de la baie du Lazaret où le Conseil scientifique émet des doutes sur ses potentialités futures, Mme Leguen montre que les derniers résultats sont assez bons. Toujours sur le même sujet M. Queffeulou explicite ce qui va être fait et a été fait pour la lutte contre la pollution chimique.

Sur les plages des Sablottes et de Mar Vivo qui s'amenuisent, Mme Leguen précise que c'est un problème récurrent et parle d'une digue sous marine à Mar Vivo avec création de récifs artificiels.

- Sur les bassins versants M. Ecochard explicite la prise en compte de la Reppe dans le périmètre du contrat de baie (ce qui n'est pas le cas officiellement aujourd'hui) de part l'importance du réseau d'assainissement allant vers la STEP du cap Sicié. M. Huguet y serait favorable à condition que les autres communes de ce bassin y adhèrent et que TPM y soit favorable. M. Huguet confirme la création d'un bassin de rétention à Ollioules et est conscient des problèmes d'odeurs à l'embouchure de la Reppe. En ce qui concerne les inondations il pense qu'il faut inculquer aux populations une véritable culture du risque. M. Roederer président de l'A.I.R.E annonce la Déclaration d'Intérêt Générale (D.I.G) prise sur l'Eygoutier et ses affluents permettant d'en assurer les entretiens. M. Queffeulou annonce une étude sur un sous bassin, celui de Faveyrolles.

L'Assemblée générale s'est terminée à 20h30 par le verre de l'amitié.

Pièces jointes :

- Rapport d'activités
- Rapport moral
- 3 tableaux financiers
- Diaporama

Le président
Jean Ecochard

Le secrétaire général
Jean Guinamant

La trésorière
Gyslaine Quiviger